

BETHONCOURT

Abakar conduit dans un centre de rétention après son pointage à la gendarmerie

Aude LAMBERT



*Le comité de soutien s'était réuni devant la gendarmerie de Bethoncourt à 14 h.
Photo ER /Aude LAMBERT*

Ce lundi, vers 14 h, 50 personnes se sont réunies devant la brigade de Bethoncourt pour épauler Abakar, jeune migrant qui devait « pointer » après un renforcement de son contrôle. Deux heures plus tard, le jeune homme était embarqué dans un fourgon en direction d'un centre de rétention à Metz.

« Je suis furieuse. C'est la première fois depuis que j'ai prêté serment en 2004 que j'appelle le bâtonnier pour lui faire part d'un incident avec la gendarmerie ou la police », s'exclame M^e Beaumont, du barreau de Belfort, avocate d'Abakar Gamassa, un

jeune migrant sous le coup d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français).

• « **Rétorsion du fait de sa prise de parole** »

Il est 18 h ce lundi. L'auxiliaire de justice est atterrée, furieuse. À 16 h 30, son client, un lycéen audincourtois de 19 ans, a été embarqué dans un fourgon en direction d'un centre de rétention de Metz (Moselle) après son pointage. Une histoire de fou car rien ne laissait présager une telle issue dramatique après la mobilisation du comité de soutien du jeune homme de 19 ans. À 14 h, une cinquantaine de personnes s'étaient réunies devant la brigade de gendarmerie de Bethoncourt pour dénoncer une mesure, dicit Bruno Lemerle, le représentant du groupe « de rétorsion du fait de sa prise de parole ».

• **Bonne nouvelle à 14 h...**

Rappel des faits. Depuis la médiatisation de la situation d'Abakar, vendredi, son contrôle de pointage avait été renforcé. Il devait dorénavant se présenter tous les jours et non trois fois par semaine. « Je suis porteur d'une bonne nouvelle. Derrière nos masques, nous avons le sourire aux lèvres », déclarait cependant sur place, Bruno Lemerle. Et de préciser : « Ce matin, les autorités ont rétropédalé en annonçant un retour à l'ancien régime. Il a fallu batailler. On me parle d'un malentendu. Nous avons apporté, avec l'avocat d'Abakar, des arguments juridiques. Pour changer un contrôle de pointage, il faut de nouveaux éléments. Où sont-ils ? C'est une petite victoire. Abakar n'est pas là mais il en pleure

d'émotion. Maintenant, nous devons nous battre pour qu'il reste en France », enjoignait-il.

• **L'avocate : « Les gendarmes m'ont menti »**

Ainsi, quand le jeune Guinéen s'est présenté à 16 h 30 à la brigade, sans son avocate, il pensait tout simplement signer, suite à ce retour aux anciennes dispositions. En fait, il s'est jeté dans la gueule du loup. M^e Beaumont précise : « Ce matin même, les gendarmes m'ont expliqué qu'il n'y avait aucun durcissement du contrôle, qu'Abakar avait mal compris et que, pour des raisons d'emploi du temps, il devait se présenter à 14 h et non à 16 h 30 ce lundi en question. Je pense que les forces de l'ordre ont changé d'avis en voyant la mobilisation du comité de soutien à cette même heure. Quant à moi, je pense qu'on a voulu m'écarter délibérément. On s'est servi de moi. Les gendarmes m'ont menti ».

Coup de massue également pour les défenseurs du lycéen, titulaire d'un CAP en cuisine, qui envisagent des recours devant la justice.